

LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT EN MARS 2000*

En ce début d'année 2000, le marché du travail s'est plus spécialement tendu dans certains domaines industriels tels l'électricité et l'électronique, la mécanique et le travail des métaux et dans le BTP, avec une croissance forte (voisine ou supérieure à 40 %) du ratio offres sur demandes enregistrées. Dans le secteur tertiaire ce ratio progresse plus spécialement dans le tourisme et les transports, et pour les banques et assurances, domaine jusque là peu soumis à des tensions. Par contre, dans l'informatique ce rapport régresse, mais à partir d'un niveau très élevé.

Les résultats
par grands domaines professionnels **

	Emploi en janvier 1999 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 1999 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 1999 et mars 2000 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFM en mars 2000 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre oct. 1999 et mars 2000 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 1999 à mars 2000 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées
						d'oct. 1999 à mars 1999	d'oct. 1999 à mars 2000
Agriculture, marine, pêche	394	17	-7	61	18	20	1,0
Bâtiment, travaux publics	1 536	13	-22	65	27	41	0,6
Électricité, électronique	313	8	-20	66	39	35	0,5
Mécanique, travail des métaux	1 259	10	-20	66	24	42	0,5
Industries de process	1 032	7	-7	60	34	32	0,6
Industries légères (bois, industries graphiques)	484	17	-10	56	16	48	0,4
Maintenance	610	9	-15	68	21	56	0,6
Ingénieurs et cadres de l'industrie	133	10	-8	63	1	77	0,5
Tourisme et transports	1 683	14	-14	61	29	45	0,6
Gestion, administration	2 296	17	-12	60	-7	50	0,5
Informatique	357	4	10	63	-17	79	1,7
Études et recherche	243	6	-10	66	27	81	0,2
Banques et assurances	567	3	-13	64	32	71	0,7
Commerce	2 211	17	-8	59	10	55	0,6
Hôtellerie, restauration, alimentation	798	19	-11	66	13	51	0,9
Services aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 464	19	-6	53	16	55	0,4
Communication, information, spectacles	340	32	2	50	16	15	0,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 493	7	-8	65	8	48	0,7
Ensemble	18 213	14	-10	60	14	47	0,6

* Dorénavant, pour répondre aux besoins d'informations sur le thème des difficultés de recrutement, l'ANPE et la DARES publieront chaque trimestre un « Premières Informations » et chaque semestre un « Premières Synthèses » sur ce thème.

** Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les résultats par famille professionnelle *

Primaire - Secondaire

	Emploi en janvier 1999 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 1999 (en %)	Evolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 1999 et mars 2000 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en mars 2000 (en %)	Evolution des offres d'emploi enregistrées entre oct. 1999 et mars 2000 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 1999 à mars 2000 (en %)	Offres enregistrées d'oct. 1998 à mars 1999	Offres enregistrées sur demandes enregistrées d'oct. 1999 à mars 2000
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	299	18	-6	59	19	18	1,1	1,3
Techniciens et cadres de l'agriculture	56	14	-11	68	13	70	0,2	0,2
Marins, pêcheurs	39	9	-3	65	9	11	0,7	0,8
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	172	22	-16	63	56	36	0,5	0,8
Ouvriers qualifiés des travaux publics	108	6	-27	63	53	30	0,8	1,4
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	301	11	-27	67	16	43	0,8	1,1
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	129	21	-15	64	13	44	0,4	0,5
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	514	13	-25	67	24	38	0,6	0,8
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	43	13	-26	66	33	39	0,6	0,8
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	116	11	-20	67	19	57	0,5	0,7
Cadres du bâtiment et des travaux publics	154	6	-18	65	25	70	0,3	0,4
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	68	8	-16	62	65	25	0,5	0,8
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	97	14	-23	65	26	30	0,5	0,8
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	149	3	-16	71	49	49	0,7	1,0
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	54	35	-22	63	51	31	0,3	0,4
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	161	9	-22	67	19	40	0,7	0,9
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	134	7	-25	68	10	32	0,8	1,0
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	196	7	-10	61	44	30	0,6	0,8
Ouvriers qualifiés de la mécanique	231	10	-17	63	31	33	0,7	1,0
Ouvriers de la réparation automobile	231	13	-22	70	20	60	0,5	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique	251	3	-22	72	9	51	0,8	1,0
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process	311	13	-3	56	41	23	0,7	0,9
Ouvriers qualifiés des industries de process	431	4	-12	62	24	42	0,8	1,0
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	290	4	-14	70	22	63	0,3	0,4
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	73	24	-7	52	30	43	0,3	0,4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	160	23	-7	52	8	51	0,4	0,4
Ouvriers non qualifiés du bois	39	4	-13	58	33	43	1,5	2,0
Ouvriers qualifiés du bois	65	19	-18	68	17	44	0,6	0,7
Ouvriers des industries graphiques	85	13	-17	59	9	54	0,5	0,6
Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques	62	6	-11	59	19	58	0,4	0,5
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	358	8	-16	65	15	52	0,5	0,7
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	252	11	-14	70	25	59	0,6	0,8
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	133	10	-8	63	1	77	0,5	0,5
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	375	19	-14	59	50	22	0,5	0,8
Ouvriers qualifiés de la manutention	365	15	-13	59	38	39	0,5	0,7
Conducteurs d'engins de traction et de levage	41	5	-27	70	5	20	1,2	1,5
Conducteurs de véhicules	693	11	-15	62	20	62	0,7	0,9
Agents d'exploitation des transports	66	7	-9	65	8	68	0,7	0,7
Agents administr. et commerciaux du tourisme et des transports	108	14	-8	64	-4	63	0,5	0,5
Cadres des transports et navigants de l'aviation	36	8	-6	57	14	89	0,2	0,2

* Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisés.

Les résultats par famille professionnelle * (suite)

Tertiaire

	Emploi en janvier 1999 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en décembre 1999 (en %)	Evolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre mars 1999 et mars 2000 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEFEM en mars 2000 (en %)	Evolution des offres d'emploi enregistrées entre oct. 1999 et mars 2000 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées d'oct. 1999 à mars 2000 (en %)	Offres enregistrées d'oct. 1998 à mars 1999	Offres enregistrées sur demandes enregistrées d'oct. 1999 à mars 2000
Gestion, administration								
Secrétaires	706	23	-13	60	11	60	0,4	0,4
Comptables	393	4	-22	67	20	56	0,5	0,7
Employés administratifs d'entreprises	472	28	-11	57	-26	37	0,9	0,7
Secrétaires de direction	84	29	-10	64	20	63	0,3	0,3
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	253	4	-18	69	25	54	0,4	0,6
Cadres administratifs, comptables et financiers	388	7	-5	62	31	71	0,3	0,4
Informatique								
Informaticiens	357	4	10	63	-17	79	1,7	1,2
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	243	6	-10	66	27	81	0,2	0,3
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	226	4	-14	67	36	63	0,5	0,7
Employés et techniciens des assurances	174	3	-16	63	21	73	1,2	1,6
Cadres de la banque et des assurances	168	3	-8	58	59	86	0,4	0,8
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	279	24	-5	58	15	27	1,0	1,1
Vendeurs	806	22	-8	59	18	58	0,4	0,5
Représentants	452	11	-12	63	-12	88	0,9	0,8
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	343	3	-13	64	3	74	0,6	0,7
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	331	17	-5	59	8	85	0,3	0,3
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	240	8	-21	71	13	63	0,7	0,9
Cuisiniers	207	18	-12	67	12	50	0,9	1,1
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	351	25	-9	64	14	49	0,9	1,1
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	166	13	-9	63	12	69	0,5	0,6
Employés de maison	265	38	-6	50	15	58	0,2	0,2
Assistants maternels	620	15	-3	55	-1	69	0,2	0,2
Agents de gardiennage et de sécurité	229	20	-11	56	26	62	0,7	0,9
Agents d'entretien	1 056	18	-6	53	19	47	0,5	0,6
Employés des services divers	128	4	-8	54	-2	67	1,4	1,4
Communication, information, spectacles								
Professionnels de la communication et de la documentation	152	18	-5	58	-6	70	0,3	0,2
Professionnels des arts et des spectacles	188	39	4	47	18	10	0,8	0,9
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	354	3	-14	67	81	51	0,2	0,4
Infirmiers, sages-femmes	410	1	-22	75	42	56	0,5	0,9
professions para-médicales	262	6	-8	64	29	63	0,3	0,4
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	466	15	-6	64	1	45	1,0	1,0
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	142	13	-3	58	3	59	0,6	0,7

* Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

Nous avons adopté l'approche métier pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE, pour appréhender cette dimension, utilise dans ses enquêtes sa propre nomenclature, celle des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME). C'est dans cette nomenclature que sont appréhendées les statistiques de demandeurs d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles même rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Ici, quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique et celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 22,9 millions de personnes en janvier 1999.

LES SOURCES

- L'enquête Emploi de l'INSEE

L'enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE, en principe en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus, appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires.

- Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emplois)

Sous-produit de la gestion administrative des demandeurs d'emploi, les demandes d'emploi et les offres d'emploi sont comptabilisées par l'ANPE en flux (enregistrées, sorties ou annulées) et en stock (en fin de mois).

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) on a retenu l'ensemble des catégories 1, 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois (donc supposées immédiatement disponibles). Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédentes sauf qu'ils recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

- L'emploi : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) au moment de la dernière enquête Emploi (janvier 1999).
- Taux de demande d'emploi : $DEFM / (Actif\ en\ emploi + DEFM)$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.
- Taux d'évolution des demandes : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.
- Taux d'écoulement des demandes : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emplois enregistrées dans l'année : $[1 - (DEFM(T) / (DEFM(T-4) + Demandes\ d'emplois\ enregistrées\ entre\ (T-4)\ et\ T))] * 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est, à la date T, sortie des fichiers de l'ANPE.
- Taux d'évolution des offres : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période un an auparavant.
- Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées : elle permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'agence selon les familles professionnelles.
- Ratio offres sur demandes enregistrées : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le **Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Claude Seibel.**

Secrétariat de rédaction : Catherine Demaison et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 711,71 F (108,50 Euros) - Europe (TTC) : 747,79 F (114 Euros) - DOM-TOM (HT, avion éco.) : 741,23 F (113 Euros) - Autres pays (HT, avion éco.) 760,91 F (116 Euros) - Supplément avion rapide : 45,92 F (7 Euros).
Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.